



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 08/2018
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 25 Votants : 27 Procurations : 02

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 18 JAN. 2019

Affiché le : 18 JAN. 2019

L'An deux mille dix-huit, le onze janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCAATION : 04 Janvier 2018.

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, FIEVRE, MARQUIER, ARNAL, RIGAUD, FERTE J., FERTE S, SEIB-TAUPIN, GARBIN, JOUET.

PROCURATIONS

M. BERNES

à

M. ANDUZE

Mme LE GUIRIEC

à

Mme MAUREL

ABSENTS : MM. MARTIN, DELON.

SECRETAIRE : Mme LLOUBERES a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : FINANCES - Autorisation d'ouverture de crédits d'investissement - Budget 2018

Vu l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales,

Mme le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser l'exécutif à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption.

Détermination du montant maximal de l'autorisation :

Le montant total des crédits ouverts en investissement (hors opérations d'ordre et hors dette) en 2017 est de : 1 270 825 €

Le quart des crédits ouverts hors dette représente : 317 706 €

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 27

Voix Contre : 0

Abstention : 0

- D'autoriser le paiement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent non compris les crédits afférents au remboursement de la dette,
- De préciser le montant et l'affectation des crédits comme suit :

Opération	Article	Montant
105	21316	18 000 €
111	2051	5 400 €
	2188	5 000 €
120	2188	10 000 €
121	2182	50 000 €
	2188	10 000 €
122	2051	2 700 €
	2183	8 000 €
125	2188	30 000 €
137	2031	20 000 €
139	2031	22 000 €
	2111	3 000 €
	261	10 600 €
Total		= 194 700 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 12 janvier 2018

Le Maire,

Lysiane MAUREL

